

## Nouveau site

A visiter dès la mi-mai  
[www.genolier.ch](http://www.genolier.ch)



## Tirs militaires 300 m.

### Stand de Genolier

Mercredi 20 mai de 17h30 à 19h30  
Mercredi 10 juin de 17h30 à 19h30  
Samedi 29 août de 09h à 12h

Ouverture du bureau : 15 minutes avant le début des tirs (afin de respecter les horaires, il ne sera pas accepté de nouveaux tireurs 15 minutes avant la fin des tirs).  
Pour les militaires, veuillez apporter votre livret de tir (noir) ou livret de performance militaire (vert), votre livret de service, une pièce d'identité officielle, le courrier de convocation avec les étiquettes autocollantes, l'arme de service personnelle avec sa trousse de nettoyage et la protection de l'ouïe personnelle.  
Sont astreints au tir : les militaires ayant accompli l'école de recrues en 2014, et jusqu'à la classe d'âge 1981.  
Les militaires libérés des obligations militaires en 2015 ne sont plus astreints au tir.

## Plein Sud : Appartements protégés

Plein Sud SA à Begnins vous informe que des appartements protégés / adaptés sont disponibles à la location dans la résidence :

- 2 ½ pièces avec terrasse au rez-de-chaussée
- 2 ½ pièces avec balcon au 1<sup>er</sup> étage
- 3 ½ pièces avec terrasse au 3<sup>ème</sup> étage.

En cas d'intérêt, merci de contacter M. Jacques Berlie au 021 824 15 76.

## Nyon – St.Cergue rétro : repas de soutien



Le samedi 2 mai 2015 dès 18h30 à la salle communale de Genolier.  
Inscription 079 635 25 82 (16h-19h) ou par internet à [soutien@nstcr.ch](mailto:soutien@nstcr.ch) ([www.nstcr.ch/](http://www.nstcr.ch/))

## NUMERO 3

Avril 2015/dja

### A agender :

Jeudi 7 mai  
Sortie des Aîné(e)s  
Samedi 1<sup>er</sup> août  
Fête Nationale

Lundi 14 septembre  
Réception jeunes 18 ans  
Samedi 26 septembre  
Visite des alpages

## Conseil communal du 26 mars

### Décision prise :

Acceptation du préavis 56/2015 concernant une demande de crédit de construction pour la réalisation d'une caserne pour le SDIS Nyon-Dôle, site de Genolier, la réalisation d'un niveau d'appartements au-dessus de la caserne, l'aménagement des locaux de la voirie, pour un montant total de Fr. 2'100'000.-.

## Réserve du Bois de Chênes

### Signature de la convention : Honneur aux dames !



Le 21 avril, la convention formalisant la création de la réserve forestière mixte du Bois de Chênes a été signée par Madame Jacqueline de Quattro – Cheffe du Département du Territoire et de l'Environnement et par Madame Florence Rattaz, Syndique, en présence d'une délégation cantonale et de la Municipalité.  
Cette réserve, pour une durée de 50 ans, est l'une des plus grandes réserves forestières de plaine en Suisse.



## Clinique de Genolier

D'entente avec la Municipalité, la Clinique de Genolier a entrepris les démarches administratives en vue de la réalisation d'un projet d'extension à l'intérieur du périmètre actuel du PPA (plan partiel d'affection) dont les objectifs sont les suivants :

- Renforcer les infrastructures de physiothérapie et de rééducation pour améliorer la qualité de la prise en charge des patients notamment suite aux interventions orthopédiques.
- Héberger des start-ups ou de petites entreprises de recherche et développement en lien direct avec les soins aux patients (p. ex. : thérapies personnalisées en oncologie). Cette structure permettra de travailler en lien étroit avec les patients et leurs médecins. Les projets de développement médical et d'ingénierie biomédicale qui en seront issus devraient permettre de mettre sur le marché des innovations technologiques directement au service des patients (p. ex. : développement de nouvelles prothèses).
- Accroître l'offre médicale ambulatoire (accessible aux assurés de base) au service des habitants de la région.

Il est à noter que la Clinique de Genolier ne prévoit pas un accroissement de son offre d'hébergement au travers de ces projets d'extension, mais bien l'amélioration de la qualité de la prise en charge des patients.

## Cartes Journalières CFF

*Les habitants de Genolier peuvent acheter, sur réservation auprès du greffe communal et nouvellement depuis notre site internet dès la mi-mai, deux cartes journalières au prix de Fr. 45.-/pièce. Ces dernières permettent de voyager la journée entière dans toute la Suisse, en train, bateau, bus, etc.*

*Vous pouvez également les obtenir auprès des communes de Trélex, Givrins et Arzier.*

## Taxe au sac : mesures d'allègements

*A l'occasion d'une naissance, la commune offre 5 rouleaux de sacs de 35 litres au représentant légal de l'enfant afin d'alléger les charges financières dues à l'élimination des couches. Les enfants nés en 2013 et 2014 ont droit à 2 rouleaux. Les adultes devant porter des protections contre l'incontinence peuvent obtenir une attestation auprès du CMS.*

## Noémi Girardet : encore de bons résultats

*Résultats des derniers championnats suisses en grand bassin qui ont eu lieu du 12 au 15 mars à Genève :*

- 1<sup>ère</sup> au 200 m. libre à 9 centièmes du record suisse, meilleure performance des championnats suisse (entrée dans l'équipe suisse)
- 2<sup>ème</sup> au 100 m. libre
- 3<sup>ème</sup> au 50 m. papillon
- 4<sup>ème</sup> au 100 m. papillon et au 50 m. libre.



*Noémi poursuit sa préparation avec intensité avec pour objectif d'atteindre les qualifications pour les championnats du monde de cet été à Kazan (Russie).*

## Rétro Moto

Bénévoles pour le 20 juin  
La 8<sup>ème</sup> édition de la Rétro Moto Internationale de St-Cergue aura lieu le samedi 20 juin 2015 ! Pour que cet événement puisse avoir lieu, les organisateurs cher-



chent des bénévoles, pour toutes tâches, du vendredi 19 au dimanche 21 juin.

Si vous êtes intéressés, veuillez envoyer un email à [benevoles@retro-moto.ch](mailto:benevoles@retro-moto.ch) en indiquant vos adresses, email, portable et vos disponibilités (heures – dates).

Vous pouvez également communiquer vos souhaits, comme un secteur désiré, travailler avec quelqu'un en particulier, etc.

Pour davantage d'informations, rendez-vous sur [www.retro-moto.ch](http://www.retro-moto.ch).



Fondation du  
**BOIS DE CHÊNES**  
Un site naturel d'exception

La gestion du dossier pour l'avenir du Bois de Chênes avance à la satisfaction de la Fondation et des différents intervenants ou associations. Une présentation du concept concernant l'avenir de cette réserve et la restauration du patrimoine bâti aura lieu le



jeudi 18 juin à 20h - salle communale du Gossan. Cette séance organisée par la Fondation du Bois de Chênes sera ouverte à la population de Genolier et aux différents acteurs concernés. Une information complémentaire suivra.